



INFO TRAVAUX

Ch. de la Fauvette – Ch. du Pinson –
Ch. du Rossignol
Remplacement des conduites d'eau
potable

RÉF : Projets/21113/2/2.06/2.05.01/AEP/mro
AFFAIRE TRAITÉE PAR : Alexandre Epp

Morges, le 29 avril 2024

Madame, Monsieur,

La Direction Infrastructures et environnement urbain de la Ville de Morges vous informe que des travaux de remplacement des conduites d'eau potable seront entrepris prochainement. Les travaux se dérouleront selon les étapes suivantes :

Étape 1 – Ch. de la Fauvette – du 6 au 17 mai 2024 (annexe A)

Étape 2 – Ch. du Pinson – de la mi-mai à début juin 2024 (annexe B)

Étape 3 – Ch. du Rossignol – de fin mai à fin juin 2024 (annexe C)

Durant les travaux, la circulation des véhicules ne sera pas garantie sur les chemins concernés. Durant ces périodes, des places de stationnement de substitution seront réservées le long du chemin de l'Alouette pour les habitant-es impacté-es, selon le plan annexé. En revanche, la circulation des piéton·nes sera maintenue en tout temps.

L'entreprise Romande Energie SA réalisera des travaux sur le réseau électrique sur le Ch. de la Grosse-Pierre en coordination avec ce chantier. La circulation des piéton·nes sera maintenue et celle des véhicules se fera en demi-chaussée.

Durant ce chantier, nous vous prions de faire preuve de prudence, de respecter la signalisation mise en place et les indications fournies par le personnel de l'entreprise.

Les délais mentionnés ci-dessus sont donnés sous réserve des conditions météorologiques.

Notre service est atteignable au numéro de téléphone 021/823.03.20 ou par courriel infrastructures@morges.ch.

D'avance, nous vous remercions de votre compréhension et collaboration pour que ces travaux indispensables à l'entretien des réseaux souterrains se réalisent dans de bonnes conditions.

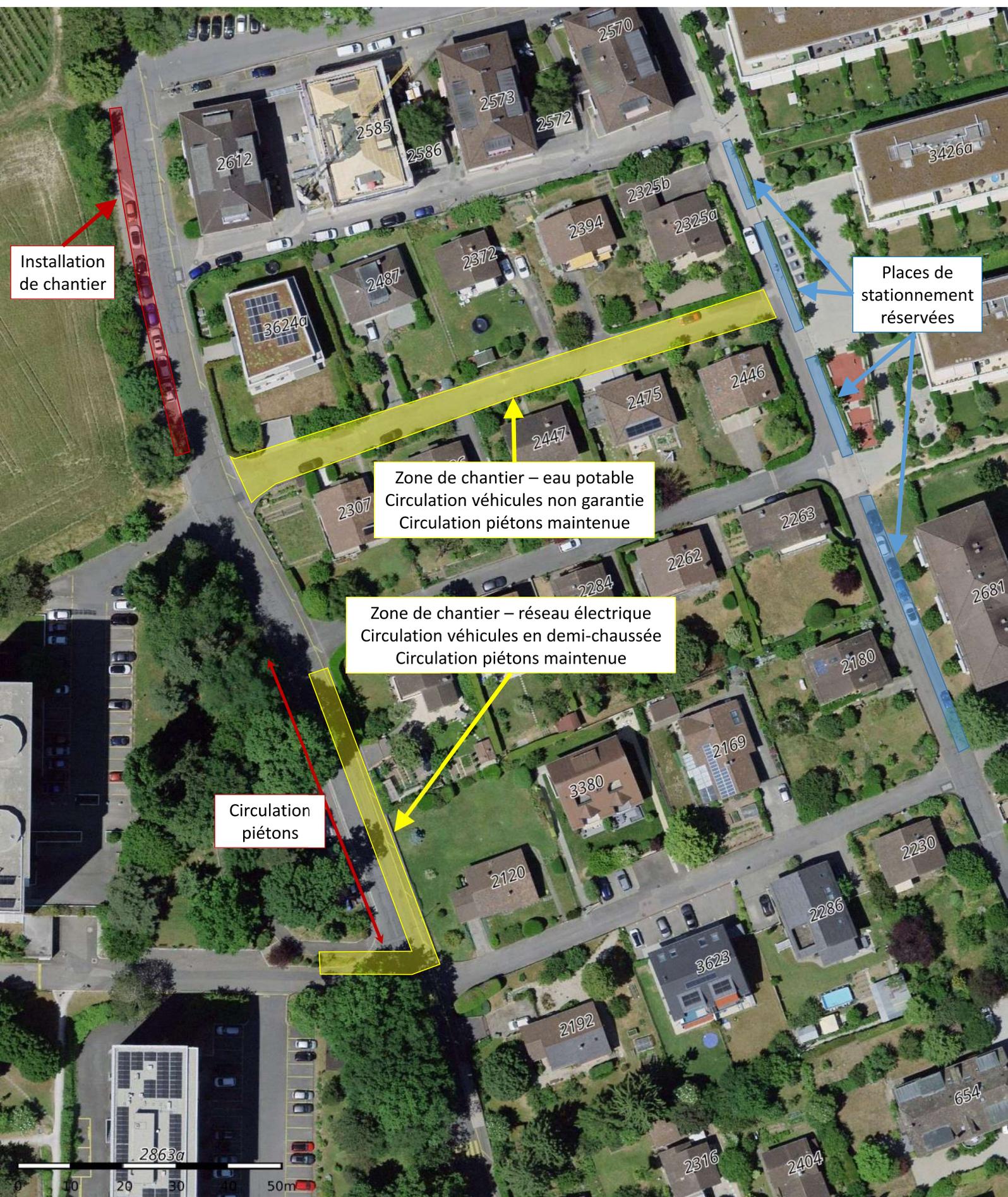
Veillez agréer, Madame, Monsieur, nos salutations les meilleures.

INFO TRAVAUX (Annexe A)

Riverains

Pose de conduites d'eau potable et travaux sur réseau électrique

Ch. du Pinson, Ch. de la Fauvette, Ch. du Rossignol, Ch. de la Grosse Pierre – Étape 1



Installation de chantier

Places de stationnement réservées

Zone de chantier – eau potable
Circulation véhicules non garantie
Circulation piétons maintenue

Zone de chantier – réseau électrique
Circulation véhicules en demi-chaussée
Circulation piétons maintenue

Circulation piétons



INFO TRAVAUX (Annexe B)

Riverains

Pose de conduites d'eau potable et travaux sur réseau électrique

Ch. du Pinson, Ch. de la Fauvette, Ch. du Rossignol, Ch. de la Grosse Pierre – Étape 2



Installation de chantier

Places de stationnement réservées

Zone de chantier – réseau électrique
Circulation véhicules en demi-chaussée
Circulation piétons maintenue

Circulation piétons

Zone de chantier – eau potable
Circulation véhicules non garantie
Circulation piétons maintenue



INFO TRAVAUX (Annexe C)

Riverains

Pose de conduites d'eau potable et travaux sur réseau électrique

Ch. du Pinson, Ch. de la Fauvette, Ch. du Rossignol, Ch. de la Grosse Pierre – Étape 3

